

ROMS

Que'm souy demandat perqué lou canhòt de Neuilly qu'a causit lous Roms entà har lou crec, sajar d'arreganhar quauques punts dens lous soundatges.

N'ey pas arreflechit loungtemps. Lous mei praubes, lous mei prous, mei que lous autes estrangés. Atau, qu'es aysit d'ous traquar d'aci, n'i a pas nat risque.

E d'apitar la gens a rebers dous Roms, qu'he victouère ! Qu'es eth qui s'amerite d'estar descadut de la natiounalitat française. Adishatz.

JL.

En Bref

**Dispositif de lutte
UNE EFFICACITÉ PROUVÉE**

Tout d'abord, à partir des données économiques des compagnies d'assurance, il a été mis en évidence que les pertes aux récoltes sont réduites de 40 à 45 % dans les départements équipés de générateurs par rapport aux régions environnantes. Ceci équivaut à une économie de 24 euros pour un euro dépensé dans le dispositif de lutte anti-grêle.

De plus, l'installation d'un réseau de grêlimètres en 1988 (plaques de polystyrène qui permettent de visualiser l'impact des grêlons arrivant au sol) a scientifiquement prouvé que l'efficacité du dispositif anti-grêle. Sur une zone où est installé un réseau de générateurs à maille de 10 km, l'intensité de la grêle diminue de moitié.

Pour en savoir plus, www.anelfa.asso.fr

**Formations courtes
MACHINISME AGRICOLE**

• **Régler sa moissonneuse batteuse**

S'adapter au chantier pour améliorer la qualité de la récolte.

Sur 2 jours : Mardi 28 septembre et lundi 10 janvier 2011.

Intervenant : Nicolas THIBAUD formateur spécialiste de la récolte (toutes moissonneuses et tous types de cultures).

Nombre de places limité.

• **Travailler en sécurité à l'atelier**

Repérer les situations de danger et mettre en œuvre les mesures correctives.

Sur 2 jours : Lundi 8 et 15 novembre.

• **Éco-conduite des engins agricoles**

Analyser son comportement pour optimiser une conduite économique.

Sur 2 jours : 23 et 24 novembre ou 25 et 26 novembre ou 7 et 8 décembre.

Formation à partir d'observations, de mise en pratique en situation.

Renseignements et inscriptions :

Auprès du CFPPA des Landes soit par courrier à 2915 route des Barthes 40180 Oeyreluy, soit par fax au 05.58.98.73.43. Préciser vos nom-prénom, adresse, tél + thème et dates souhaitées.

Lutte anti-grêle

ATTENTION AUX FAUSSES IDÉES

Une fois de plus, la sécheresse n'a pas épargné le département des Landes. La Chalosse, un des secteurs les plus touchés, enregistre un déficit hydrique supérieur à 50 %. Dans les campagnes, des rumeurs circulent et certains agriculteurs accusent la lutte anti-grêle d'être responsable de la sécheresse. Info ou intox ? Yvan LEMOINE, technicien de l'ADELFA (Association départementale d'études et de lutte contre les fléaux atmosphériques), nous explique pourquoi le dispositif anti-grêle, utilisé depuis 50 ans dans notre département, n'est pas « coupable ».

PROTÉGER LES CULTURES

En 1951, sous l'impulsion de l'arboriculteur René COUDANNE, l'ADELFA voit le jour. Initialement constituée pour réduire les dégâts causés par la grêle sur les cultures, sa mission s'est aujourd'hui élargie à la protection de tous les biens : les voitures, les toitures...

Le département des Landes est régulièrement touché par des orages de grêle violents du mois d'avril au mois d'octobre. Les gros grêlons se forment dans des cumulonimbus, en présence de forts courants ascendants et par manque de noyaux glaçogènes naturels dans l'air.

Le principe de la lutte anti-grêle consiste à ensemercer l'atmosphère de particules d'iodure d'argent de façon à multiplier artificiellement les molécules de glace et à réduire, par concurrence, la taille des grêlons. Plus petits, ils tombent plus lentement et fondent avant d'atteindre le sol.

UN DISPOSITIF SOLIDAIRE

L'ensemencement des orages à grêle est assuré par des générateurs installés tous les 10 à 15 km qui vaporisent des molécules glaçogènes naturellement aspirées par le cumulonimbus. Le département des Landes est équipé de 84 générateurs, concentrés dans la Chalosse, à proximité de la chaîne pyrénéenne où naissent les orages.

« Pour que le dispositif soit efficace, il faut pouvoir ensemercer les orages dès leur naissance », explique Yvan LEMOINE. Pour

cela, l'association nationale ANELFA* a signé une convention avec Météo France qui l'avertit des risques au moins quatre heures avant. Une fois informée, l'ANELFA alerte automatiquement par téléphone les détenteurs de générateur pour qu'ils les mettent en route. Pour chaque poste, trois bénévoles peuvent être joints, ce qui assure la mise en marche du générateur. C'est une véritable « chaîne de solidarité », remarque le technicien de l'ADELFA.

ACCUSÉ À TORT DE TOUS LES MAUX

Malgré son efficacité (brève ci-contre), certains agriculteurs accusent les émetteurs d'iodure d'argent de tous les maux : faire lever le vent deux heures avant l'orage, modifier la trajectoire des orages, chasser les pluies... Pourtant, il a été démontré que l'ensemencement des orages augmente de 15 % les précipitations et aucune preuve scientifique n'atteste d'une quelconque influence sur le vent.

« Les années à pluie, comme en 2009, personne ne se plaint. Or, les générateurs ont fonctionné 6 fois de plus qu'en 2010 et depuis le 20 juillet, ils n'ont pas été allumés », précise Yvan LEMOINE. « Heureusement que la période de fonctionnement ne s'étale que du 15 avril au 15 octobre, car si on fonctionnait toute l'année, on aurait pu être accusé d'avoir causé la tempête Klaus ! », ironise le technicien de l'ADELFA.

* L'ANELFA regroupe 15 départements.



Votre partenaire
pour vos opérations foncières
et immobilières en milieu rural

- La Safer connaît le prix du marché
- La Safer propose un accompagnement personnalisé
- La Safer permet à ses acquéreurs de bénéficier de conditions fiscales et réglementaires spécifiques

www.saferaa.fr
Tél. : 05 58 46 59 59
584 avenue du Corps Franc Pommies
40280 Saint-Pierre-du-Mont

TOUTES NOS OFFRES SUR
www.proprietes-rurales.com